

Langue des signes française (LSF)

Licence Sciences du langage



Durée
3 ans



Composante
Faculté des
humanités



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La Licence Sciences du Langage parcours Langue des Signes Française (LSF) est accessible dès la L1. Elle propose une formation approfondie **à la linguistique, à la langue des signes française et à la question Sourde.**

Outre les cours de linguistique communs aux différents parcours de la mention Sciences du Langage, le parcours LSF propose une formation à la langue des signes française dans toutes ses dimensions : linguistique, sociolinguistique, culturelle et littéraire.

Savoir-faire et compétences

SAVOIRS THÉORIQUES :

- Connaître les courants théoriques et concepts fondamentaux en sciences du langage ;
- Connaître les concepts clés de l'analyse des langues (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) ;
- Connaître la typologie des langues, leur histoire, les formalismes permettant de les modéliser et les méthodologies permettant de les étudier ;
- Connaître les études Sourdes, au plan historique et culturel, sociologique et des pratiques langagières des adultes sourd-es ;
- Connaître les particularités de l'acquisition du langage des jeunes sourd-es ;

- Connaître les spécificités induites par la modalité gestuelle des langues des signes, et des cadres d'étude de la structure des mots et des énoncés en LSF.

SAVOIR FAIRE :

- Savoir décrire une langue dans ses dimensions phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique ;
- Savoir concevoir une analyse et une argumentation claire et rigoureuse ;
- Savoir lire de façon critique des textes scientifiques, et comparer des positions contradictoires ;
- Savoir prendre la parole en public ;
- Savoir enrichir ses connaissances linguistiques de manière autonome
- Maîtriser la LSF à un niveau B1 minimum ;
- Maîtriser les logiciels de montage et sous-titrage de vidéos, ainsi que d'annotation en partition de donnée.

SAVOIR-ÊTRE :

- Être capable de s'adapter ;
- Être organisé-e ;
- Savoir travailler en autonomie et en équipe ;
- S'intégrer dans un milieu signant.

Les + de la formation

- Un stage obligatoire en deuxième ou troisième année permet de conforter son orientation post-licence.
- Des connaissances préalables en LSF sont un atout pour arriver à un niveau d'expertise dans la maîtrise de la langue des signes en fin de licence. Toutefois, les débutant-es en

langue des signes bénéficieront d'un programme renforcé en LSF tout au long de la L1.

Organisation

Organisation

3 ans de formation organisés sur 6 semestres.
12 semaines de cours par semestre.

Les cours sont organisés en 5 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC), où chaque BCC est composé de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) :

- BCC1 : S'appropriier les concepts fondamentaux des Sciences du langage
- BCC2 : Exploiter des données à des fins d'analyse linguistique
- BCC3 : Analyser la diversité des langues du monde
- BCC4 : Communiquer en LSF
- BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Deux options sont proposées : Spécialité LSF, et Enseignement du second degré en LSF (CAPES LSF).

Validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à 180 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

En moyenne 20 heures de cours par semaine, à compléter par un travail personnel régulier.

Stage en milieu sourd ou en milieu scolaire en L2 ou en L3.

Admission

Conditions d'admission

Licence 1

Pour les élèves de terminale, les étudiant-es en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme

étranger de fin d'études secondaires et les ressortissant-es de l'Union européenne ou assimilés :

- Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale [Parcoursup](#) de la mi janvier à la mi mars.
Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature.
Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) :

- RDV sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Formation non sélective.

Licence 2 et 3

Retrouvez toutes les modalités d'admission sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Pré-requis recommandés

- Être intéressé-e par le langage et les langues ;
- Être intéressé-e par la manière dont on apprend et enseigne les langues ;
- Être intéressé-e par les troubles du langage ;
- Faire preuve d'analyse, de synthèse et de réflexion critique ;
- Maîtriser la langue française (orthographe, grammaire) et savoir exposer ses idées de façon cohérente ;
- Avoir des connaissances préalables en LSF est valorisé mais pas obligatoire ;
- Avoir un projet professionnel en lien avec la LSF ;
- Être titulaire d'un baccalauréat général ou être en reprise d'études.

Et après

Poursuite d'études

Le principal débouché de la licence Sciences du Langage parcours LSF est le Master Sciences du Langage parcours Interprétariat LSF/Français, pour lequel le parcours a été spécialement conçu.

Il est possible également de passer le CAPES Langue des signes à l'issue de la L3, et poursuivre ses études en Master Enseignement et Éducation (M2E). Le parcours LSF option professorat de l'enseignement du second degré LSF apporte une préparation à ce concours.

La licence Sciences du langage parcours LSF permet aussi de passer d'autres concours de l'enseignement : Professeur-e des écoles du premier degré (CRPE), ou Conseiller-e principal-e d'éducation (CPE), mais elle ne comporte pas de préparation spécifique à ces concours.

Elle permet également d'intégrer un master de Sciences du Langage pour s'initier à la recherche en linguistique (sur des langues vocales ou signées) ou pour enseigner le Français langue étrangère, et éventuellement de poursuivre ses études en doctorat.

À l'issue de l'obtention de la licence, il est également possible de :

- Passer un concours de la Fonction Publique d'État ou Territoriale
- Passer un concours d'entrée dans une école spécialisée niveau Bac + 3 (École de journalisme, Institut d'Études Politiques)...

Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Sciences du langage
- Interprétariat langue des signes française/ français

Insertion professionnelle

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master et, le cas échéant, l'obtention d'un concours de recrutement.

INTERPRÉTARIAT LSF/FRANÇAIS

- Interprète de liaison français/langue des signes
- Interprète de conférence français/langue des signes
- Traducteur·rice français écrit/langue des signes

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- Enseignant-e-chercheur-euse
- Enseignant-e de Langue des Signes Française (collège/ lycée)
- Chercheur-euse (public ou R&D)

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômé·es, consultez les répertoires d'emploi sur : odif.univ-lille.fr/repertoires-demplois

Les fiches emploi/métier du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées : <https://www.francetravail.fr/employeur/vos-recrutements/le-rome-et-les-fiches-metiers.html>

Infos pratiques

Contacts

Cassandra Gillard

✉ cassandra.gillard@univ-lille.fr

Responsable pédagogique du parcours

Marion Kaczmarek

✉ marion.kaczmarek@univ-lille.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Faculté des Humanités

<https://humanites.univ-lille.fr>

Faculté des Humanités - Département Sciences
du langage

<https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage>

Lieu(x)

 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

Campus

 Campus Pont-de-Bois